



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2021-012

PUBLIÉ LE 20 JANVIER 2021

Sommaire

DEAL MARTINIQUE

R02-2021-01-19-001 - Arrêté portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation au registre des entreprises de transports publics routiers de voyageurs de MARTIAL CHANTAL CHRISTINE (1 page) Page 3

Direction Interrégionales des Douanes Antilles-Guyane

R02-2021-01-14-003 - Décision 2021/1 portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de CI ainsi que pour les transaction en matière de douane et de MOD (42 pages) Page 5

Direction Régionale des Finances Publiques de la Martinique

R02-2021-01-18-004 - Délégation de signature en matière de contentieux, de gracieux fiscal et de recouvrement - SIP du Marin (2 pages) Page 48

Rectorat Académie de la Martinique

R02-2020-12-16-002 - Arrêté du 16 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'enseignement et aux sport de la région académique de la Martinique. (2 pages) Page 51

SATPN

R02-2021-01-15-001 - Arrêté portant agrément des candidats admis au concours d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale au titre de l'année 2020. (2 pages) Page 54

R02-2021-01-18-005 - Arrêté portant ouverture d'un recrutement de 10 cadets de la République - option police nationale 17ème promotion - Session 2021. (3 pages) Page 57

DEAL MARTINIQUE

R02-2021-01-19-001

Arrêté portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation
au registre des entreprises de transports publics routiers de
voyageurs de MARTIAL CHANTAL CHRISTINE



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Transports Mobilité Sécurité
Unité Animation et Contrôle des Transports

ARRETE PREFECTORAL N°

**portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation au registre des entreprises
de transports publics routiers de voyageurs**

LE PREFET DE LA MARTINIQUE

Vu le règlement (CE) n°1071/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant les règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route et abrogeant la directive 96/26/CE du Conseil ;
Vu le code des transports, notamment ses articles L. 3113-1 et L. 3211-1;
Vu le décret n°2016-1550 du 17 novembre 2016 modifié relatif aux transports urbains de personnes ;
Vu la demande de radiation déposée le **4 Janvier 2021** par l'entreprise de Transport « **MARTIAL Chantal Christine** » ;
Vu la cessation totale d'activité enregistrée par le greffe du Tribunal de Commerce de la Martinique en date du **07/12/2020** ;
Sur Proposition du Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ;

Arrête :

Article 1 : En application de l'article R3211-1 du Code des Transports , la licence de transporteur public routier de voyageurs de l'entreprise; **MARTIAL Chantal Christine SIREN N° 408 063 485** est retirée. Ce retrait entraîne sa radiation du registre électronique national des entreprises de transport par route.

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fort de France, le **19 JAN. 2021**
Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Le Chef du Service Transports Mobilité Sécurité



Cyrille LIROY



Direction Interrégionales des Douanes Antilles-Guyane

R02-2021-01-14-003

Décision 2021/1 portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de CI ainsi que pour les transaction en matière de douane et de MOD

délégation en matière de contentieux douanier

DI Antilles Guyane
PLATEAU ROY-CLUNY BP 81005
97247 FORT DE FRANCE
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : HUMILY Karine
Téléphone : 0596 70 72 72
Télécopie : 0596 70 73 65
Mél : di-antilles-guyane@douane.finances.gouv.fr

Décision 2021/1 du directeur interrégional à FORT DE FRANCE portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe I de la présente décision, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés en euros.

Article 2 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe II de la présente décision, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés en euros.

Article 3 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe III de la présente décision, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

Article 4 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels

provisoires en matière de délit douanier, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe IV de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

Article 5 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe V de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

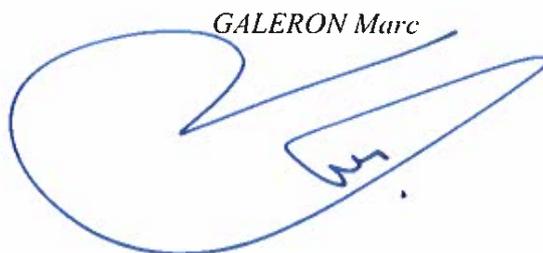
Article 6 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VI de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

Article 7 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VII de la présente décision, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

Article 8 - Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, les agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VIII de la présente décision, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

Le directeur interrégional,
ORIGINAL SIGNE

GALERON Marc

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'G' followed by a smaller, more detailed signature.

Annexe I à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
---	----------	--------------	-------	-------------	-----------

Annexe II à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional *GALERON Marc*
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
---	----------	------------	-------	--------	-------------

Annexe III à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis « PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
DUMANOIR Dominique (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
MAVOUNGO Hugues (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
OUTAHYOU Isabelle (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
RAPON Nadine (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	5000	5000	750	7500
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	7500	7500	1000	10000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	15000	7500	1500	15000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
AGUERO Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	7500	7500	1000	10000
FORNET Matthieu (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
GOUDALLE Bruno (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	5000	5000	750	7500
LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	7500	7500	1000	10000
REMINY Alain-Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	5000	5000	750	7500
TOLEDANO Julien (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
VUAROQUEAUX Bertrand (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	5000	5000	750	7500
HERTHE Cerlan (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
MERLIN Michel (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
RAGOO Ralph (Le lamentin bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	5000	5000	750	7500
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	5000	5000	750	7500
ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500

MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	5000	750	7500
CAYOL Louis (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
ELORE Erick (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	7500	7500	1000	10000
GODARON Serge (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	5000	5000	750	7500
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	7500	7500	1000	10000
WILLIAM Victoire (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	7500	7500	1000	10000

Annexe IV à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
ALMININ Lauren (Martinique POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
HUMILY Karine (Martinique POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
LEGAVE Caroline (Martinique POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	5000	100000	250000
DUMANOIR Dominique (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
MAVOUNGO Hugues (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
OUTAHYOU Isabelle (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
RAPON Nadine (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	10000	20000	50000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	10000	20000	50000
ADELIN Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
AGUERO Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
AGUERO Brigitte (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
ALPHA Max (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
ANELKA Marie-Daniele (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
FORNET Matthieu (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
GERNET Jacqueline (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
GOUDALLE Bruno (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
JEANNE ROSE Gerard (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
KOUNDOUNO Sylvestre (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	5000	10000	25000
LENOC Sylvain (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000

MARIE CLAIRE Florentine (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MELCHI Jose (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
RAPON PASTOR Monique (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
REMINY Alain-Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
TOLEDANO Julien (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
TREFLE Marie-Andree (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
VALIDE Jean-Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VERT PRE Louis (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VERT PRE Carol (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VUAROQUEAUX Bertrand (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
BERTIDE Johvanny (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CEZETTE Yannick (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
HERTHE Cerlan (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
JOSEPH Mickael (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
JOSEPH-AGATHE Vanessa (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
LOF Frantz (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
MERLIN Michel (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
PARDIN Nicol (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
RAGOO Ralph (Le lamentin bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
RAVENET Jean-Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	3000	5000
TORBAL Estelle (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
VICTOR Maryse (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
ZIMMERMANN Jessica (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
AJDID Nouredine (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
BREWAYS Emmanuel (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
CASULA Charlie (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
DEFRANCE Frederic (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
DERACHE Mailys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	10000
JEAN-JOSEPH Gwladys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
LEFORT Eric (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
LEUPOLD Stephen (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
RAVI Claude (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000

RICOIS Romuald (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
WIART David (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
ALBERT Francois (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
DESVARIEUX Isabelle (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
LETON Sandrine (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
MEILGEN Julien (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
NOELL Christian (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
RONDEL Moise (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
DERRIEN Daniel (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
HERBIN Raphael (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
LETI Christelle (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
AMAR Germain (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
BERTRAND-CHARLOTTE Julie (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
CAYOL Louis (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
ELORE Erick (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
FORTUNE Lin (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
GODARON Serge (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
LENERAND Victor (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MOUSTIN Michel (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
WILLIAM Victoire (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	10000	25000

Annexe V à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
LEGAVE Caroline (Martinique POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
DUMANOIR Dominique (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
MAVOUNGO Hugues (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
OUTAHYOU Isabelle (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
RAPON Nadine (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	10000	20000	50000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	10000	20000	50000
ADELINE Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
AGUERO Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
AGUERO Brigitte (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
ALPHA Max (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
ANELKA Marie-Daniele (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
FORNET Matthieu (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
GERNET Jacqueline (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
GOUDALLE Bruno (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
JEANNE ROSE Gerard (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
KOUNDOUNO Sylvestre (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	5000	10000	25000
LENOC Sylvain (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MARIE CLAIRE Florentine (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MELCHI Jose (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000

RAPON PASTOR Monique (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
REMINY Alain-Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
TOLEDANO Julien (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
TREFLE Marie-Andree (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
VALIDE Jean-Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VERT PRE Carol (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VERT PRE Louis (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
VUAROQUEAUX Bertrand (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
BERTIDE Johvanny (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CEZETTE Yannick (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
HERTHE Cerlan (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
JOSEPH Mickael (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
JOSEPH-AGATHE Vanessa (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
LOF Frantz (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
MERLIN Michel (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
PARDIN Nicol (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
RAGOO Ralph (Le lamentin bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
RAVENET Jean-Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	3000	5000
TORBAL Estelle (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
VICTOR Maryse (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
ZIMMERMANN Jessica (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
AJDID Nouredine (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
BREWAYS Emmanuel (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
CASULA Charlie (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
DEFRANCE Frederic (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
DERACHE Mailys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	10000
JEAN-JOSEPH Gwladys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
LEFORT Eric (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
LEUPOLD Stephen (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
RAVI Claude (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
RICOIS Romuald (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
WIART David (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000

ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
ALBERT Francois (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
DESVARIEUX Isabelle (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
LETON Sandrine (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
MEILGEN Julien (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
NOELL Christian (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
RONDEL Moise (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
DERRIEN Daniel (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
HERBIN Raphael (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
LETI Christelle (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
AMAR Germain (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
BERTRAND-CHARLOTTE Julie (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
CAYOL Louis (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
ELORE Erick (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
FORTUNE Lin (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
GODARON Serge (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
LENERAND Victor (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MOUSTIN Michel (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
WILLIAM Victoire (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	10000	25000

Annexe VI à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
LEGAVE Caroline (Martinique POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	300000	150000
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	20000	20000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	50000	50000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	50000	50000
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	20000	20000
LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	20000	20000
HERTHE Cerlan (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
MERLIN Michel (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
RAGOO Ralph (Le lamentein bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	15000
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	15000
ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	15000	15000
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	15000	15000
COUSIN Herve (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	15000	15000
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	15000
ELORE Erick (Le lamentein aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	20000	20000
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	20000	20000

Annexe VII à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
DUMANOIR Dominique (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
MAVOUNGO Hugues (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
OUTAHYOU Isabelle (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
RAPON Nadine (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL. DGDDI	1500	5000	10000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL. DGDDI	1500	7500	15000
ADELINE Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
AGUERO Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
AGUERO Brigitte (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
ALPHA Max (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
ANELKA Marie-Daniele (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
CLAIRVOYANT Marie-Laurence (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DESTOURS Roger (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	5000	10000
ELMIRA Anne (Fort de france port bureau), Agent de constatation DGDDI	250	1000	3000
FANCHONNA Cyr (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
FORNET Matthieu (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
GERNET Jacqueline (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
GOUDALLE Bruno (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
JEANNE ROSE Gerard (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
KOUNDOUNO Sylvestre (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
LARGANGE Camille (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	5000	10000
LENOC Sylvain (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
MAIRONIS Jean (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARAJO Patrice (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARCELIN Jose (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARIE CLAIRE Florentine (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
MELCHI Jose (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
NIVOR Julien (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RAPON PASTOR Monique (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
REGIS Joel (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
REMINY Alain-Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
TOLEDANO Julien (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
TREFLE Marie-Andree (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
VALIDE Jean-Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VERT PRE Carol (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VERT PRE Louis (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VUAROQUEAUX Bertrand (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
AUGUSTIN Anne-Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BARET Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BERTIDE Johvanny (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BRUSSON Fabien (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CABORD Bruno (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CAILLEAU Nathalie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CEZETTE Yannick (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CORIOLES Alain (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DOUART Yannick (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DURAGRIN Evelyne (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
EUGENE Alix (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

GABORY Agnes (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
GLISSANT Raymond (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
HERTHE Cerlan (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
JOSEPH Francine (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JOSEPH Mickael (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
JOSEPH-AGATHE Vanessa (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
LOF Frantz (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
MERLIN Michel (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
MOLINIER Josephe (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MONTLOUIS-FELICITE Philippe (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PALLIER Stephane (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PARDIN Nicol (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
RAGOO Ralph (Le lamentein bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
RAVENET Jean-Marie (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RENE Joel (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
SAINTE-ROSE Sindy (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
TORBAL Estelle (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
VICTOR Maryse (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
ZAMEO Joelle (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ZIMMERMANN Jessica (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
AJDID Noureddine (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BRANCHI Jean-Michel (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BREWAYS Emmanuel (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
CASULA Charlie (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
DEFRANCE Frederic (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
DERACHE Mailys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
GALION Shiny (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1000	3000	7500
ITIER Xavier (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JEAN-JOSEPH Gwladys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LALANDE Mathieu (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

LEBON Celine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
LEFORT Eric (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
LEUPOLD Stephen (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LONCAN Nadia (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MISCHLER Thomas (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
OZIER LAFONTAINE Yolaine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RAVI Claude (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
RICOIS Romuald (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
SAMITIER-ANIN Elodie (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SERRIERE Marie-Christine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
STEINMETZ Gabriel (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
VANWAETERMEULEN Laurent (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
VENTURA Jean-Pierre (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WIART David (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
ZULEMIE Sandrine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ALBERT Francois (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
CARDON Kevin (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DESVARIEUX Isabelle (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
FRICOT Julien (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
HELENE Christian (La trinite bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
LETON Sandrine (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LOZUPONE Nolwenn (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
MARCHAND Antoine (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MARTINEZ Eric (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MEILGEN Julien (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
NOELL Christian (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
RONDEL Moise (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
SCRIBOT Laurent (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ALEXIS Emilie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

ALEXIS Steed (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BARRAST Lorlyne (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BOUET-SAUVETERRE Jaury (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
CEZETTE Thierry (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DARD Pierre-Alain (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DERRIEN Daniel (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
HERBIN Raphael (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
I.ETI Christelle (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
MEYZINDI Rodolphe (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ORGUES Jean-Marc (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ORGUES Amelie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
PETIT Felicien (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SIROT Marie-Christine (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SULLY Sylvie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
SYLVESTRE Dominique (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WOJCIEZAK Anais (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ZAMI Erik (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
AMAR Germain (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BERTRAND-CHARLOTTE Julie (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
BINGUE Fred (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BLEAU Marie-Louise (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CAYOL Louis (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
DELBLOND Jean (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DEYMIER Edouard (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ELORE Erick (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
FORTUNE Lin (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
GALVA Patricia (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

GODARON Serge (Le lamentein aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
LAFLEUR Luce (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
LAMON Maryline (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
LENERAND Victor (Le lamentein aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
MOUSTIN Michel (Le lamentein aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
RUGARD Fred (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BREDON Clemence (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JUBERT Marlene (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
MORVILLE Jean-Maurice (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PEZO Eric (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PIPE Monique (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WILLIAM Victoire (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	5000	10000

Annexe VIII à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional GALERON Marc
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
DUMANOIR Dominique (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
MAVOUNGO Hugues (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
OUTAHYOU Isabelle (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
RAPON Nadine (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
TOUSSAINT Henri (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	5000	10000
FRANCERIE DELIAU Sandra (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
HENAFF Yves-Marie (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
ADELINE Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
AGUERO Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
AGUERO Brigitte (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
ALPHA Max (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
ANELKA Marie-Daniele (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
CLAIRVOYANT Marie-Laurence (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DESTOURS Roger (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DUHOUX Lionel (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	5000	10000
ELMIRA Anne (Fort de france port bureau), Agent de constatation DGDDI	250	1000	3000
FANCHONNA Cyr (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
FORNET Matthieu (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
GERNET Jacqueline (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
GOUDALLE Bruno (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
JEANNE ROSE Gerard (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
KOUNDOUNO Sylvestre (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
LARGANGE Camille (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

LE ROUX Ghislaine (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	5000	10000
LENOC Sylvain (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
MAIRONIS Jean (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARAJO Patrice (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARCELIN Jose (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MARIE CLAIRE Florentine (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
MELCHI Jose (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
NIVOR Julien (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RAPON PASTOR Monique (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
REGIS Joel (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
REMINY Alain-Marc (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
TOLEDANO Julien (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
TREFLE Marie-Andree (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
VALIDE Jean-Claude (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VERT PRE Louis (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VERT PRE Carol (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
VUAROQUEAUX Bertrand (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
AUGUSTIN Anne-Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BARET Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BERTIDE Johvanny (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BRUSSON Fabien (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CABORD Bruno (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CAILLEAU Nathalie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CEZETTE Yannick (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CORIOLES Alain (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DOUART Yannick (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DURAGRIN Evelyne (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
EUGENE Alix (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

GABORY Agnes (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
GLISSANT Raymond (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
HERTHE Cerlan (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
JOSEPH Francine (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JOSEPH Mickael (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
JOSEPH-AGATHE Vanessa (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
LOF Frantz (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
MERLIN Michel (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
MOLINIER Josephe (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MONTLOUIS-FELICITE Philippe (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PALLIER Stephane (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PARDIN Nicol (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
RAGOO Ralph (Le lamentin bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
RAVENET Jean-Marie (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RENE Joel (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
SAINTE-ROSE Sindy (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
TORBAL Estelle (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
VICTOR Maryse (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
ZAMEO Joelle (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ZIMMERMANN Jessica (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
AJDID Noureddine (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BRANCHI Jean-Michel (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BREWAYS Emmanuel (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
CASULA Charlie (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CHIFFRIN Marie-Noelle (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
DEFRANCE Frederic (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
DERACHE Mailys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
GALION Shiny (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
GOUGET Helene (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1000	3000	7500
ITIER Xavier (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JEAN-JOSEPH Gwladys (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LALANDE Mathieu (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

LEBON Celine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
LEFORT Eric (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
LEUPOLD Stephen (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LONCAN Nadia (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MISCHLER Thomas (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
OZIER LAFONTAINE Yolaine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
RAVI Claude (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
RICOIS Romuald (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
SAMITIER-ANIN Elodie (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SERRIERE Marie-Christine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
STEINMETZ Gabriel (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
VANWAETERMEULEN Laurent (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
VENTURA Jean-Pierre (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WIART David (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
ZARA Sebastien (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
ZULEMIE Sandrine (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ALBERT Francois (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
CANNENTERRE Theresa (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
CARDON Kevin (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DESVARIEUX Isabelle (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
FRICOT Julien (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
HELENE Christian (La trinite bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
LETON Sandrine (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
LOZUPONE Nolwenn (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MARCELIN Rene (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
MARCHAND Antoine (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MARTINEZ Eric (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
MEILGEN Julien (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
NOELL Christian (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
RONDEL Moise (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
SCRIBOT Laurent (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ALEXIS Emilie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

ALEXIS Steed (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BARRAST Lorlyne (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
BOUET-SAUVETERRE Jaury (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
CAMBRAY Eddie (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
CEZETTE Thierry (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DARD Pierre-Alain (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
DERRIEN Daniel (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
GILBERT Christian (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
HERBIN Raphael (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
JULINA Frantz (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
LETI Christelle (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
MEYZINDI Rodolphe (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ORGUES Jean-Marc (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ORGUES Amelie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
PETIT Felicien (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SIROT Marie-Christine (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
SULLY Sylvie (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
SYLVESTRE Dominique (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WOJCIEZAK Anais (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
ZAMI Erik (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
AMAR Germain (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
BERTRAND-CHARLOTTE Julie (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
BINGUE Fred (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BLEAU Marie-Louise (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
CAYOL Louis (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
DELBLOND Jean (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
DEYMIER Edouard (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
ELORE Erick (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
FORTUNE Lin (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
GALVA Patricia (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

GODARON Serge (Le lamentein aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
LAFLEUR Luce (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
LAMON Maryline (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	7500	3000
LENERAND Victor (Le lamentein aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	7500	3000
MOUSTIN Michel (Le lamentein aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	7500	3000
RUGARD Fred (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
BREDON Clemence (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
JUBERT Marlene (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
MAIRONIS Thierry (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
MORVILLE Jean-Maurice (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PEZO Eric (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
PIPE Monique (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
WILLIAM Victoire (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	5000	10000

FORT DE FRANCE, LE 14 JANV. 2021

DI Antilles Guyane
PLATEAU ROY-CLUNY BP 81005
97247 FORT DE FRANCE
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : HUMILY Karine
Téléphone : 0596 70 72 72
Télécopie : 0596 70 73 65
Mél : di-antilles-guyane@douane.finances.gouv.fr

Version anonymisée de la décision 2021/1 du directeur interrégional à FORT DE FRANCE portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe I de la présente décision, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés en euros.

Article 2 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe II de la présente décision, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés en euros.

Article 3 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe III de la présente décision, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

Article 4 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels

provisoires en matière de délit douanier, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe IV de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

Article 5 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe V de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

Article 6 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VI de la présente décision, et pour les montants qui sont mentionnés en euros ou sont illimités.

Article 7 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VII de la présente décision, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

Article 8 - Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, en mon nom, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, les agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade sont repris en annexe VIII de la présente décision, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros.

L'administrateur supérieur des douanes
directeur interrégional
Antilles - Guyane

Marc GALERON

**Version anonymisée de l'Annexe I à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe I reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
---	----------	--------------	-------	-------------	-----------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe II à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe II reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
--	----------	------------	-------	--------	-------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe III à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe III reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

**En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis
« PRS »**

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
---	---------------------	----------------	------------------------	----------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe IV reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 18362 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 35264 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 35324 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 35351 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 35376 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 36043 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 36460 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 37024 (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
Matricule 37098 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 37378 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 37392 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 37410 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 37416 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 37576 (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 37777 (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 37860 (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	5000	10000	25000
Matricule 40064 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 40073 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 40286 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 40430 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 40474 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000

Matricule 40681 (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
Matricule 40790 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 40978 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 41010 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 41014 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 41110 (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	5000	10000	25000
Matricule 41414 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 41546 (Le lamentein aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 41567 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 42232 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 42399 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 42798 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 43008 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	5000	10000	25000
Matricule 43268 (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	10000	20000	50000
Matricule 43468 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 44606 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 45394 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 45458 (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 45509 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 46247 (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 47177 (Le lamentein bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 47179 (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 50532 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 51298 (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 51799 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 51875 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 52854 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 52917 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 53122 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 53251 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 53293 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	3000	7500	10000

Matricule 53451 (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	10000	20000	50000
Matricule 54020 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 54251 (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	5000	10000	25000
Matricule 54972 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 55220 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 55350 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 56661 (Martinique POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	5000	100000	250000
Matricule 57210 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 57302 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 57564 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 57835 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 57951 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 58268 (Martinique POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 58777 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 58800 (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 58924 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 59410 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 59475 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 59633 (Le lamentein aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 60053 (Martinique POC), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	10000
Matricule 60740 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 61974 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 62206 (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 62444 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 62956 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 63288 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 63306 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 63316 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 64414 (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 64642 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 65268 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000
Matricule 65864 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	3000	5000

**Version anonymisée de l'Annexe V à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe V reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Version anonymisée de l'Annexe VI à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VI reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
--	--------------------------------	--------------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de manquement à l'obligation déclarative, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VII à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional
GALERON Marc**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 12145 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 18362 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35150 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35264 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35324 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35351 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35376 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35750 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 35988 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 36043 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 36211 (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 36460 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 36895 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37024 (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
Matricule 37062 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37098 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 37268 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37378 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37392 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37410 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000

Matricule 37416 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37418 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37546 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37576 (Le lamentin aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 37652 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37684 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37728 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 37777 (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 37860 (Fort de france port bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	5000	10000
Matricule 38202 (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 38466 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 38658 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 38660 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 38814 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40064 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 40073 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40286 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40430 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 40474 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40498 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40603 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40681 (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	5000	10000
Matricule 40790 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40796 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40950 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 40978 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41010 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41014 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000

Matricule 41086 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41110 (Fort de france mess. bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	5000	10000
Matricule 41226 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41302 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41414 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 41546 (Le lamentein aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 41567 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 41570 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 42232 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 42399 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 42438 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 42546 (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 42718 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 42798 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 43008 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 1ERE CL DGDDI	1500	5000	10000
Matricule 43140 (Le lamentein aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 43268 (Fort de france div.), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43443 (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 43468 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 43546 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 44084 (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 44606 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 45156 (Le lamentein bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 45220 (Fort de france mess. bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 45394 (Le lamentein bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 45458 (La trinite bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 45509 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 46189 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000

Matricule 46247 (Fort de france bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 47177 (Le lamentin bse), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 47179 (Martinique SRE), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 50115 (Le lamentin aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 50224 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 50532 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 51035 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 51298 (La trinite bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 51799 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 51875 (Le marin bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 51993 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 52745 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 52830 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 52854 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 52917 (Fort de france port bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 53122 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 53158 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 53251 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 53293 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 53451 (Fort de france div.), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
Matricule 54020 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 54251 (Fort de france mess. bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	1500	5000	10000
Matricule 54636 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 54794 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 54972 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 55014 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 55062 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 55220 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 55350 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 55656 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

Matricule 56475 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 56638 (Fort de france port bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 57210 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 57302 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 57564 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 57835 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 57951 (Fort de france port bureau), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 58606 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 58716 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 58777 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 58800 (Le marin bse), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 58847 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 58924 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 59410 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 59475 (Martinique SRE), INSPECTEUR DGDDI	1000	3000	7500
Matricule 59633 (Le lamentin aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 60618 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 60728 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 60740 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 61299 (Fort de france port bureau), Agent de constatation DGDDI	250	1000	3000
Matricule 61574 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 61784 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 61958 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 61974 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62206 (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62444 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62856 (Le lamentin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62860 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62906 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 62956 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63288 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63306 (La trinite bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63316 (Le lamentin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000

Matricule 63462 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63586 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63774 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63858 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63904 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 63982 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64066 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64098 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64126 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64316 (Fort de france bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64414 (Le marin bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64642 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 64848 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 65268 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 65864 (Fort de france bse), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	250	1000	3000
Matricule 66060 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 66096 (La trinite bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 66178 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000
Matricule 66186 (Le marin bse), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	250	1000	3000

Version anonymisée de l'Annexe VIII à la décision n° 2021/1 du 14 janv. 2021 du directeur interrégional

GALERON Marc

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VIII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

Direction Régionale des Finances Publiques de la
Martinique

R02-2021-01-18-004

Délégation de signature en matière de contentieux, de
gracieux fiscal et de recouvrement - SIP du Marin

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX,
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT**

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DU MARIN

Le Comptable des Finances Publiques, responsable du service des impôts des **particuliers** du MARIN

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

- MM. **BELLAIRE Fresnet** et **NINO Christian**, Inspecteurs des Finances Publiques

adjoints au Responsable du Service des Impôts des Particuliers du MARIN, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 50.000 € ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de **60 000 €**, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

M. BELLAIRE Fresnet		
M. NINO Christian		

2°) dans la limite de **10 000 €**, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Mme VILLET LARGEN Victoire	Mme SALOMON Colette	
M. DEVAULT Pascal		

3°) dans la limite de **2 000 €**, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Mme LABINSKY Catherine	Mme CELESTIN-ANDRIEU Frantze	Mme FRANCOIS Kelly
Mme CHAABAN Maryline	Mme GREVIN Catherine	Mme LAMBERT Diane
Mme LARGANGE Felicia	Mme PORTEL Sonia	M. LUZIEUX Cédric
MME CARETO Nicole		

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses et d'annulation	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
M. NINO Christian	Inspecteur	7 500 €	12 mois	50 000 €
M. BELLAIRE Fresnet	Inspecteur	7 500 €	12 mois	50 000 €
M FACON Alain	Contrôleur Principal	2 000 €	9 mois	20 000 €
Mme SAINT-JEAN Claudine	Contrôleur Principal	2000 €	9 mois	20 000 €
Mme MORETON Claudette	Contrôleur principal	2 000 €	9 mois	20 000 €
Mme BORDIN-LEGER Sophie	Contrôleur	2 000 €	9 mois	15 000 €
Mme MURAT Corinne	Contrôleur	2 000 €	9 mois	15 000 €
M THIMON Raphaël	Contrôleur	2000 €	9 mois	15 000 €
Mme MARAJO Géraldine	Contrôleur	2000 €	9 mois	15 000 €
Mme EGARNES Danielle	AAP	500 €	6 mois	5 000 €
M BAPTE Wendy	AAP	500 €	6 mois	5 000 €
Mme PEIFFER Sylvie	AAP	500 €	6 mois	5 000 €

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Martinique

...

Au Marin, le 18 janvier 2021

Le comptable, responsable de service des impôts des particuliers

Nathalie JEZEQUEL

Rectorat Académie de la Martinique

R02-2020-12-16-002

Arrêté du 16 décembre 2020 portant organisation de la
délégation régionale académique à la jeunesse, à
l'enseignement et aux sport de la région académique de la
Martinique.

**Arrêté du 16 décembre 2020
portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports
de la région académique de la MARTINIQUE**

Réf. : Recteur/PJ/SG/MV/DRAJES/AC/LG/ n° 2020-01

**Le Recteur de la région académique de MARTINIQUE,
Chancelier des Universités**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R. 222-16-6 et R. 222-24-1 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 14 février 2018 portant nomination de M Pascal JAN, recteur de la région académique de la Martinique, recteur de l'académie de la Martinique (JORF n°0039 du 16 février 2018)

Vu le décret 2020-1542 du 09 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu la circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat ; (JORF n°135 du 13 juin 2019) ;

Vu l'avis du comité technique de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale en date du 06 novembre 2020 ;

Vu les avis des comités techniques académiques en date du 10 novembre 2020 et du 1^{er} décembre 2020 ;

Arrête

Article 1^{er}

Pour l'exercice des missions de l'Etat liées aux politiques de jeunesse, de sport, d'éducation populaire, d'engagement civique et de vie associative, il est créé, à compter du 1^{er} janvier 2021 dans les services de la région académique de Martinique, une délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), conformément aux dispositions de l'article R. 222-16-6 du code de l'éducation.

La délégation régionale académique exerce également les compétences du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports mentionné à l'article R 222-24 du même code.

Article 2

Sous réserve des compétences du préfet de la Martinique, le recteur de région académique prend les décisions dans les matières entrant dans le champ de compétences des ministres chargés de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports. A ce titre, conformément à l'article R. 222-24-2-11 du code de l'éducation, il détermine et met en œuvre les politiques régionales en matière de jeunesse, de vie associative, d'engagement civique, d'éducation populaire et de sports.

Article 3

I.- Pour les questions relatives à la jeunesse, à la vie associative, à l'éducation populaire, à l'engagement civique et aux sports, le recteur de région académique est assisté par un délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, placé sous son autorité hiérarchique.

Le délégué régional académique a autorité sur la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et les pôles qui la composent.

II.- Le préfet de la Martinique exerce une autorité fonctionnelle sur la délégation régionale académique, pour les seules missions qui relèvent des compétences des préfets en application du décret du 29 avril 2004 susvisé et des textes particuliers qui les régissent, dans les conditions prévues par le protocole signé entre le préfet et le recteur de région académique.

Article 4

La délégation régionale académique a son siège à Fort de France.

La délégation régionale académique est organisée en 6 missions regroupées en 2 pôles :

- **Action régaliennne, politique sportive et professionnalisation**
 - . Mission protection des sportifs et des usagers - pilotage ICE
 - . Mission développement des politiques sportives de l'Etat
 - . Mission formations, certifications, professionnalisation

- **Education, engagement des jeunes et soutien des bénévoles et de la vie associative**
 - . Mission politiques éducatives territoriales et accueils collectifs de mineurs
 - . Mission engagement des jeunes, mobilité et citoyenneté
 - . Mission accompagnement de la vie associative et promotion de l'éducation populaire

Ces pôles sont appuyés par 2 missions transversales :

- . Une mission observation
- . Une mission pilotage et projets

Article 5

Pour l'exercice de ses fonctions, le délégué régional académique est appuyé, en tant que de besoin, par la Secrétaire générale de région académique.

Pour assurer la mutualisation des fonctions supports nécessaires au fonctionnement de la délégation régionale académique, la Secrétaire générale de région académique peut faire appel au concours des services de l'académie.

Article 6

Les attributions de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Martinique sont celles mentionnées dans le décret 2020-1542 du 09 décembre 2020 susvisé, notamment ses articles 5 à 8.

Article 7

La Secrétaire générale de la région académique de la Martinique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de la Martinique.

Le Recteur

Pascal JAN



SATPN

R02-2021-01-15-001

Arrêté portant agrément des candidats admis au concours d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale au titre de l'année 2020.

SATPN

Bureau du Recrutement
et du Contentieux

ARRETE N°

portant agrément des candidats admis au concours d'agents
spécialisés de police technique et scientifique de la police
nationale au titre de l'année 2020.

- Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;
- Vu le décret n°2002-812 du 3 mai 2002 modifié portant statut particulier du corps des agents spécialisés de police technique et scientifique ;
- Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;
- Vu le décret n°2009-629 du 5 juin 2009 modifié relatif aux emplois réservés et au contentieux des soins gratuits ;
- Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 modifié fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

..../...

- Vu l'arrêté du 27 août 2010 modifié portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;
- Vu l'arrêté du 20 juillet 2013 modifié relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours d'agent spécialisé de police technique et scientifique de la police nationale et portant déconcentration de l'organisation des concours ;
- Vu l'arrêté du 17 février 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique de la police nationale ;
- Vu l'instruction ministérielle DCRFPN/SDRDP/DOCDP/PTS/N°2020DO2-545 du 19 février 2020 relatives aux modalités d'organisation du recrutement d'agents spécialisés de police technique et scientifique ;
- Sur la proposition du directeur de cabinet du préfet de la Martinique

ARRETE

Article 1 : Les candidats dont les noms suivent, admis sur la liste principale de chacun des deux concours (Externe et Interne) d'agents spécialisés de PTS sont agréés :

Concours Externe - Liste Principale

Rang 1 – Madame **SANTONJA, née PALLADINO Vanessa**

Concours Interne – Liste principale

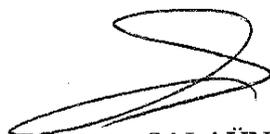
Rang 1 – Monsieur **MARIE-SAINTE Ludovic**

Article 2 : Le directeur de cabinet et la cheffe du service administratif et technique de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Fort de France, le

15 JAN. 2021

Pour le préfet,
le sous-préfet, directeur de cabinet


Georges SALAÜN

SATPN

R02-2021-01-18-005

Arrêté portant ouverture d'un recrutement de 10 cadets de
la République - option police nationale 17ème promotion -
Session 2021.



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRFPN
Antenne Promotion
Recrutement Égalité des Chances

ARRETE N°

Portant ouverture d'un recrutement de 10 cadets de la République-option police nationale 17^{ème} promotion - Session 2021

- Vu la loi du 19 mars 1946 érigeant en départements, la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique et la Réunion ;
- Vu l'article 112 de la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 modifiant l'article 36 (1^{er} alinéa) de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité n° 95-73 du 21 janvier 1995 modifiée par l'article 10 de la loi N° 97-940 du 16 octobre 1997 au sujet du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;
- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, à l'exception des articles 1^{er} du titre I, 3 à 8 du titre II, des titres IX et IX bis et de l'article 45 du titre XI ;
- Vu le décret 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;
- Vu le décret n° 2004-1415 du 23 décembre 2004, modifiant le décret n° 2000-800 du 24 août 2000, relatif aux adjoints de sécurité recrutés, en application de l'article 36 de la loi d'orientation et de programmation modifiée n° 95-73 du 21 janvier 1995 ;
- Vu le décret n° 2012-686 du 7 mai 2012, modifiant le décret n° 2000-800 du 24 août 2000 relatifs aux adjoints de sécurité (articles 3 et 6) ;
- Vu l'arrêté du 24 août 2000 fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes et fixant les droits et obligations des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;
- Vu l'arrêté du 11 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 24 août 2000 fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité ;
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2015, modifiant l'arrêté du 24 août 2000 modifié fixant les modalités de recrutement et de formation des adjoints de sécurité recrutés au titre du développement d'activités pour l'emploi des jeunes, relatif à la modification des épreuves sportives ;

.../...

- Vu la circulaire NOR/INT/C/99/00186/C du 16 août 1999 relative aux conditions d'emploi, de recrutement et de formation des adjoints de sécurité ;
- Vu la circulaire NOR/INT/C/05/00072/C du 4 juillet 2005 relative à la mise en place du programme des «cadets de la République – option police nationale» ;
- Vu la note DRCPN/SDARH/ADS N°11-600 du 5 juillet 2011 relative à la modification des dispositions applicables aux cadets de la République-option police nationale, à la suite des nouvelles mesures adoptées dans le cadre de la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI) ;
- Vu la note DRCPN/SDFDC/DREC du 24 décembre 2012 sur la mise en œuvre d'épreuves sportives dans le cadre du recrutement des adjoints de sécurité et des cadets de la République -option police nationale ;
- Vu la note DGPN/DCRFPN N°2020D12/3242 du 16 décembre 2020 fixant les modalités relatives au recrutement des cadets de la République de la 17^{ème} promotion ;

ARRETE

Article 1 - Un recrutement de **10 cadets de la République - option police nationale** - est ouvert en Martinique au titre de l'année 2021 (scolarité 2021-2022).

Les candidats admis suivront une formation en Martinique de 12 mois, alternant des cours en lycée professionnel durant 12 semaines et dans la structure de formation de la police nationale (Centre Régional de Formation de Martinique) pendant 28 semaines.

Les enseignements dispensés en structure de formation de la police intègrent les matières du concours de gardien de la paix et une formation professionnelle à l'exercice du métier d'adjoint de sécurité.

De plus, les cadets de la République accompliront des stages pratiques en sécurité publique ou en police aux frontières durant une durée cumulée de 7 semaines. Durant cette formation, ils bénéficieront d'une allocation d'études mensuelle approximativement égale à la moitié du SMIC.

A l'issue de leur formation, ils seront affectés en tant qu'adjoint de sécurité (ADS) à la direction départementale de la sécurité publique ou à la direction départementale de la police aux frontières de la Martinique.

Article 2 - La sélection est ouverte en priorité aux jeunes de nationalité française âgés de 18 ans au moins au 1er septembre 2021 (date de début de la formation) et de moins de 30 ans à la date du dépôt du dossier de candidature. Ils devront être recensés et avoir accompli la journée de défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), être en bonne condition physique avec une bonne acuité visuelle, avoir une bonne moralité (le bulletin n° 2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées) et devront jouir de leurs droits civiques.

Article 3 - La date limite d'inscription en ligne et papier, est fixée au **mercredi 31 mars 2021**. Les dossiers de candidature parvenus au centre régional de formation après cette date seront enregistrés pour la prochaine session.

Les candidats autorisés à concourir seront convoqués individuellement.

.../....

Les épreuves écrites d'admissibilité (tests psychotechniques et photo-langage) se dérouleront le **vendredi 16 avril 2021** au rectorat – salle Emile Fidole ;

Les épreuves sportives (test de résistance musculaire en isométrie et test d'endurance cardio-respiratoire) ouvertes aux candidats admissibles, se tiendront entre le **lundi 17 mai et le mardi 18 mai 2021**, au palais des sports du Lamentin.

Tout échec à l'un ou l'autre de ces deux tests est éliminatoire. Un certificat médical datant de moins de trois est obligatoire pour accéder aux épreuves.

L'épreuve orale (entretien de sélection devant une commission départementale) se tiendra **entre le jeudi 27 mai et le vendredi 28 mai 2021** au centre régional de formation, pour les candidats ayant réussi les épreuves sportives ;

Les candidats admis provisoirement sur la liste principale et la liste de réserve à l'issue de l'entretien seront convoqués pour une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité, qui permettront de statuer sur leur admission définitive.

La date d'incorporation en formation au centre régional de formation de la police nationale (CRFPN) situé à l'hôtel de police du Lamentin est fixée au **mercredi 1^{er} septembre 2021**.

Article 4 - Des arrêtés préfectoraux fixeront la composition de la commission de surveillance des différentes épreuves ainsi que la composition du jury de sélection.

Article 5 - Le sous-préfet, directeur de cabinet, la cheffe du service administratif et technique et le chef du centre régional de formation de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Fort de France, le **18 JAN. 2021**

Pour le Préfet,
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Georges SALAÜN